

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Reacteur-EPR-Chooz-rate-le-coche>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Réacteur EPR : Chooz rate le coche**

31 janvier 2009

Réacteur EPR : Chooz rate le coche

Nicolas Sarkozy a fait son choix : c'est à Penly (Seine-Maritime) et non à Chooz que sera construit le 2e réacteur nucléaire EPR. Les Ardennes auront-elles une seconde chance ?

DÉCEPTION ! C'est le sentiment qui résume l'état d'esprit des élus ardennais au lendemain de l'annonce de la réalisation d'une centrale nucléaire de type EPR en Seine-Maritime. C'est jeudi soir, peu avant minuit, qu'un communiqué de l'Élysée a mis fin aux espoirs de voir cet équipement accueilli sur le site de Chooz. Quand on soupèse les retombées prévues en terme de fiscalité locale ou d'emploi, on comprend mieux que les porteurs de la candidature ardennaise se soient réveillés avec la gueule de bois, hier matin.

« C'est toujours rageant de perdre en finale », réagissait à chaud Boris Ravignon, conseiller général de Charleville-La Houillère et également conseiller technique au développement durable auprès de Nicolas Sarkozy, « mais il faut encore y croire. La décision prise ce soir [NDLR : jeudi soir] par le président de la République ne nous est pas favorable, mais il pourra en prendre d'autres qui, cette fois, iront dans notre sens ».

Effectivement, dans son communiqué de presse, l'Élysée indique que « dans la perspective du développement ultérieur de la filière, l'État reconnaît la volonté de GDF Suez d'assumer la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de l'EPR suivant ». En clair, il y aura un troisième EPR « et son annonce est une simple question de mois », précise Boris Ravignon.

Le site de Chooz, recalé en janvier, pourrait-il être retenu cet été ? « On va tenter de faire en sorte que ce soit le cas », répond Benoît Huré. Pour le président du conseil général, l'aspect technique qui a handicapé la candidature ardennaise, pourrait cette fois représenter un argument en sa faveur : « La réalisation du 2e réacteur EPR a été confiée à EDF. Cette société a une bonne maîtrise du système de refroidissement des centrales avec l'eau de mer et a préféré poursuivre dans cette voie, d'où le choix de Penly, un site maritime.

A l'inverse, le 3e EPR devrait être à refroidissement fluvial et nous sommes d'ores et déjà candidats pour l'accueillir en bord de Meuse. Mais ce sera une bataille encore plus rude que celle que nous venons de perdre... ». De leur côté, le député Philippe Vuilque et les conseillers généraux Erik Pilardeau et Benoît Sonnet « restent mobilisés pour porter la candidature de Chooz à l'éventuel EPR supplémentaire ».

D'autres sont moins optimistes. Pierre Cordier, maire de Neufmanil et conseiller général de Nouzonville, préfère « tourner la page et s'orienter vers d'autres projets ». Quant à Laurent Bouvier, 1er secrétaire du MRC 08, il estime que « l'avenir est déjà écrit : le 3e réacteur de type EPR sera construit par GDF Suez, c'est-à-dire en bordure du Rhône où cette entreprise a déjà acquis les terrains nécessaires et non en bordure de Meuse ».

Fermez le ban. Définitivement ?